

<http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/les-soucis-s-accumulent-au-club-de-foot-d-antony-14-06-2018-7772661.php>

Les soucis s'accumulent au club de foot d'Antony

>[Île-de-France & Oise](#)>[Hauts-de-Seine](#)|Ariane Riou| 14 juin 2018, 18h41



Boulogne, mars 2017. Quatre anciens membres du club de foot d'Antony avaient saisi les prud'hommes contre les dirigeants. LP/A.R.

Antony sport football vient d'être condamné par le conseil de prud'hommes à payer près de 50000€ à d'anciens membres du club pour des licenciements abusifs.

Pendant que le monde du football est à la fête, le club d'Antony fait grise mine. L'association Antony sport football (ASF), qui gère plus de 600 adhérents, vient d'être condamnée par le conseil de

prud'hommes de Boulogne à payer plus de 50 000€ à d'anciens membres du club pour des licenciements abusifs.

Parmi eux, l'ancien « homme à tout faire » à qui l'association devra régler... environ 44 000€. Une somme conséquente qui pourrait peser sur les finances du club. Surtout que cinq autres affaires du même type sont en cours. L'ancien secrétaire général et deux ex-entraîneurs ont été déboutés en première instance, mais ils ont fait appel. Dans les deux autres affaires, l'ASF a été condamné à verser des dommages et intérêts à deux anciens entraîneurs : plus de 6 500€ pour l'un - un appel est en cours - et environ 2 500 € pour l'autre. Pour cette décision, rendue la semaine dernière, le délai d'appel est toujours en cours.

Derrière ces échéances judiciaires se cache un [conflit interne dévastateur](#), qui dure depuis trois ans. En 2015, des employés du club avaient rompu avec l'ancienne direction, dénonçant son « autoritarisme ». En parallèle, la [guerre faisait rage](#) sur les réseaux sociaux entre les deux camps. Et cela avait abouti au licenciement de plusieurs membres du club, qui ont fini par attaquer la direction pour licenciements abusifs et travail dissimulé.

« Le club se trouve quasiment en faillite »

Aujourd'hui, le club n'a pas encore réglé la somme due à l'ancien « homme à tout faire ». « Cela le met dans une situation impossible. Il a des dettes de loyer », fulmine son avocat, Me Arnaud Olivier.

« Le club se trouve quasiment en faillite. Il n'arrive pas à trouver les fonds. Certains entraîneurs n'ont pas été payés depuis plusieurs mois... », soulève Isabelle Delpéch, élue d'opposition (FDG). Le club réalise 300 000€ de chiffre d'affaires par an.

Peu loquace sur le sujet, la mairie précise toutefois qu'une « négociation entre la ville et le club est en cours pour trouver une solution ». Élément révélateur : une cagnotte en ligne [a été lancée](#) par le club pour récolter des fonds alors que « les soucis s'accumulent », peut-on lire sur la plateforme. L'actuel président, Rocco Floccari, arrivé en plein milieu de la tempête en juillet 2016, confirme simplement que la « situation est importante ». Et de s'attrister : « C'est dommage parce que c'est le club qui en pâtit. Et les enfants qui sont derrière... »

[Hauts-de-Seine](#)

[Antony Sport Football](#)